

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse des dotations globales horaires dans l'Allier Question écrite n° 27316

Texte de la question

M. Jean-Paul Dufrègne alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les conséquences de la baisse généralisée des dotations globales horaires (DGH) dans les collèges et les lycées de l'Allier. En effet, dans ce département rural, on constate des baisses de dotations dans les lycées alors que les effectifs sont stables, voire augmentent. Dans les collèges, le constat est le même. Ainsi, l'allemand et le latin sont voués à disparaître dans les collèges de l'Allier. Plus largement, ce sont les dédoublements, les projets pédagogiques, le soutien aux élèves en difficulté ou allophones qui sont remis en question. Ce sont aussi les moyens supplémentaires alloués aux sections SEGPA et les postes de professeurs d'appui qui vont être supprimés. De plus, le rectorat aurait choisi de ne plus financer les classes bilangues et sportives, ou encore les classes « orchestre » ou « chorale ». Refusant de supprimer ces options, les chefs d'établissements vont être contraints de rogner sur d'autres actions essentielles telles que l'aide personnalisée aux enfants en difficulté. Ainsi, en restreignant l'offre de formation, cette baisse des dotations entraîne une rupture d'égalité territoriale et sociale. Il l'interroge sur le bienfondé d'une telle baisse généralisée dans l'Allier et sur les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour garantir à tous l'accès à un service public de l'enseignement de qualité et adapté aux particularités de chaque territoire, notamment lorsqu'il est rural.

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Dufrègne

Circonscription : Allier (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 27316 Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : <u>Éducation nationale et jeunesse</u>
Ministère attributaire : <u>Éducation nationale et jeunesse</u>

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er juin 2020

Question publiée au JO le : 10 mars 2020, page 1815 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)